Date de publication : 16/04/2025 CD15 | n° acte : 25-1158

Réponse à une demande de permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des PC.E.

N° de dossier : 1071443/CAN500006/2500021 /

Date: 31/03/2025

Contact: Franck MAGNE

UI AURA - INEO RCC

654 CRS DU 3E MILLENAIRE

BP

69792 ST PRIEST

Bénéficiaire (si différent du demandeur)

Auvergne Très Haut Débit ATHD 32 RUE CLOS NOTRE DAME

63000

CLERMONT FERRAND

0676380056

laurent.picard@orange.com

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur

Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence de

Mauriac

AV RAYMOND CORTAT

15200 MAURIAC Le 10 avril 2025 Permission accordée : oui

Date et signature : (Nom et qualité)

Conformément à la proposition d'implantation du 01

avril 2025

Le 16 avril 2025,

Le Coordonnateur to fiorial

Fabrice BOUSCATIER

(Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence

Raccordement client: Non

Localisation des Travaux

15700 PLEAUX - RD27.

Type des travaux	Evaluation en	Evaluation du patrimoine				
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	5		m. d'alvéole	10	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m ²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m ²		
Poteau	unité					fillas)
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité					

Gestionnaire de voirie :77856 Conseil Départemental du Cantal

Dearing Restricted

Date de publication : 16/04/2025

Câble de branchement	m. d'artère aérienne	m. d'artère	
Canalisation autoroute	m. de conduite	m. d'aivéole	
Câble Enterré autoroute	m. de conduite	m. de câble	
	Réalisation de conduite multiple,		
Commentaires : MODIFI	CATION RÉSEAU ATHD		
Echéancier :			
Date prévue pour le débu	ıt des travaux :		
Durée prévisible des trav	aux : 0.0 Jour(s)		
Durée : Permission de voirie au	cordée jusqu'au 01/01/2040		

Date de publication : 16/04/2025



PROPOSITION D'IMPLANTATION CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM

SERVICE GESTION DU TERRITOIRE MAURIAC RD n° 27

N° de dossier : 2025 – 10 Permission de voirie

Demande de: ORANGE – dossier nº 1071443

Objet de la demande: déplacement de conduites Télécom

<u>Communes</u>: Pleaux <u>Lieu-dit</u>: le Raynal

Le 01 avril 2025, je soussigné

Monsieur Cédric Muratet représentant l'agence Départementale

Je me suis transporté sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation conformément au tableau ci après et aux plans joints

Signatures

Le représentant de l'agence Départementale

le représentant de ORANGE

M Cédric MURATET

M Franck MAGNE

Le Coordonnate Virritorial de Mauriac

M Fabrice BOUSCATIER

Date de publication: 16/04/2025

ILIC		N° du schéma type applicable	Sous fossé Sous trottoir (schémas annexés à la PI)		observations diverses			Schéma 6-2
LONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC		Au-delà de	Γ					
	Sous accotement	Entre 0,75m et L égal à	profondeur	de tranchée				
		En rive de chaussée	et jusqu'à	0,75m du	bord de ch.			5 m
			Sons	Chaussée				
			Technique	*	TT, TE,	FD, F, SA		LL
	Côté de	la route D ou G	suivant le	sens des	PR	ΛL	traversée	5
		Repère	Plans	joints				PR 17+882
Catégories et niveaux	B	Cat.1 niv 1 Cat.1 niv 2a	Cat.1 niv. 2b	Cat. 2	Cat 3			Cat 3
			N° RD					27

Le niveau des chambres ne dépassera pas le niveau de la chaussée et des accotements

* Techniques:

SA= Support Aérien

TT= Tranchée Traditionnelle

TE= Tranchée Etroite

FD= Forage Dirigé F= Fonçage

Schéma n°6-2 tranchée sous accotement située à une distance du bord de chaussée Inférieure à 0,75m pour les RD des catégorles cat.1, 2 et 3

